

Le Président,

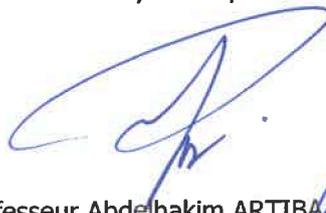
Vu le code de l'éducation ;
Vu le règlement du contrôle des connaissances et des compétences UPHF voté le 29 septembre 2023

Arrête

- Article 1 :** Pour l'année universitaire 2023-2024, les jurys d'examens du DAEU (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires), sont constitués des membres suivants :
Président du jury : Pr Franck Barbier
Membres titulaires : Carole Monteverde-Pirotte, Joffrey Clarhaut, Christophe Roland, Ludovic Van Oost et tout chargé d'enseignement intervenant en DAEU des 3 sites (Cambrai, Maubeuge, Valenciennes).
- Article 2 :** Le présent arrêté est d'application immédiate.
- Article 3 :** Le présent arrêté est soumis à publicité : il est affiché de façon permanente dans un lieu accessible à l'ensemble des personnels et des usagers au sein des sites de l'Université et publié au recueil des actes réglementaires tenu par la Direction Générale.
- Article 4 :** Le directeur du Pôle Formation et Vie Etudiante est chargé de l'exécution du présent

Fait à Valenciennes, le 30 janvier 2024.

Le président de
L'Université Polytechnique Hauts-de-France



Professeur Abdelhakim ARTIBA

